LANDIVISIAU

Envoyé en préfecture le 30/09/2025 Reçu en préfecture le 30/09/2025

ID: 029-212901052-20250930-2025249-AR

ARRETE MUNICIPAL N° 2025/249

Portant sur la modification de la circulation Avenue de la Libération pour changer un poteau électrique en mauvais état à cause des intempéries du 21 septembre 2025

Le Maire,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R. 411-5, R. 411-25 et R. 417-1,

Vu l'article L. 116-1 du Code de la voirie routière,

Vu l'article R. 610-5 du Code Pénal,

Vu les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'entreprise STEPP en date du 22 septembre 2025.

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité et la libre circulation des usagers sur la voie publique,

ARRETE

Article 1er: A l'occasion de travaux de changement de poteau électrique, la circulation se fera par alternat sur l'Avenue de la Libération à compter du lundi 22 septembre 2025 à 09 heures jusqu'à la fin des travaux.

Article 2: Le pétitionnaire est responsable de la fourniture, de la mise en place et du retrait de la signalisation règlementaire correspondante liée à la circulation.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Madame la Directrice Générale des Services de la commune, Monsieur le responsable de la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et transmis en les formes réglementaires.

> Fait à Landivisiau le 22 septembre 2025 L'adjoint au Maire,

> > Louis SALIOU

Certifié exécutoire

Compte tenu de la tran En préfecture le

Et de la publication, le

La Directrice Générale Catherine THOM

> HOTEL DE VILLE / 19, RUE GEORGES CLEMENCEAU / C.S. 90609 / 29406 LANDIVISIAU CEDEX TÉL. 02 98 68 00 30 / FAX 02 98 68 35 24 / E-mail. : landivisiau@ville-landivisiau.fr